

SÉCURITÉ PRIVÉE · FORMATION CONTINUE · TITRE PROFESSIONNEL CNAPS

TFP APS — AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE — CARTE PROFESSIONNELLE CNAPS

95%

TAUX DE RÉUSSITE

97%

SATISFACTION STAGIAIRES

140 h

DURÉE

PROGRAMME

MODULE 1

Cadre légal & déontologie

Réglementation sécurité privée, droits et devoirs, CNAPS

MODULE 2

Surveillance & prévention

Rondes, contrôle d'accès, détection des risques

MODULE 3

Gestion des situations

Techniques d'intervention, gestion de conflits

MODULE 4

Premiers secours PSC1

Conduite à tenir en cas d'urgence, gestes de secours

MODULE 5

Évaluation certificative

QCM théorique + mise en situation pratique CNAPS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Assurer la surveillance et la sécurité de biens et de personnes
- ▶ Prévenir les actes malveillants et les risques sécuritaires
- ▶ Détecter et signaler tout comportement ou situation anormale
- ▶ Intervenir en cas d'incident selon les procédures réglementaires
- ▶ Rédiger des rapports d'intervention et des mains courantes

DÉBOUCHÉS & MÉTIERS VISÉS

Agent de sécurité

Agent de surveillance

Agent de prévention

Contrôle d'accès

Garde du corps*

FINANCEMENT & ACCESSIBILITÉ

- ✓ France Travail (demandeur d'emploi)
- ✓ OPCO (salarié en reconversion)
- ✓ Fonds propres
- ✓ Tarif : Nous contacter

Notre organisme s'engage à rendre ses formations accessibles à tous.
Réfèrent handicap : contact.cfa@rose-forma.fr

LIEUX DE FORMATION

Les formations peuvent être dispensées dans l'un ou l'autre de nos établissements selon la session :

SIÈGE SOCIAL — ÎLE-DE-FRANCE

99 Avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine

ÉTABLISSEMENT SUD — OCCITANIE

9 Impasse du Courtet, 34110 Vic-la-Gardiole

OBJECTIF

Obtenir le Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité, prérequis indispensable pour exercer légalement dans la sécurité privée et obtenir la carte professionnelle CNAPS.

PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

- ▶ 18 ans minimum — Casier judiciaire vierge (bulletin B3)
- ▶ Aptitude médicale obligatoire avant entrée en formation
- ▶ Titre de séjour valide autorisant l'activité (ressortissants étrangers)
- ▶ Aucune enquête administrative défavorable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel — Semaine ou weekend

Type : Formation continue

Délai min. 14 jours avant démarrage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Épreuves théoriques (QCM réglementaire CNAPS)
- ▶ Mises en situation professionnelles pratiques
- ▶ Délivrance du TFP APS + carte professionnelle CNAPS